



PLEIADES

À CHAQUE INSTANT DE VOTRE VIE

BULLETIN
D'INFORMATION #11
SEPTEMBRE 2017

ÉDITO

Le temps de la rentrée est arrivé, en espérant que cette période de vacances a permis à chacun, de se ressourcer dans les meilleures conditions et ce, malgré les épisodes de canicule.

Notre Association **PLEIADES** a poursuivi sa démarche d'harmonisation des organisations et des pratiques tout au long de cet été afin d'être au plus près des réponses à apporter aux Personnes et Familles accompagnées.

Un premier bilan de notre premier semestre d'existence est en cours, notre regard critique doit nous permettre d'établir un état des lieux réaliste afin d'apporter les corrections nécessaires à notre bon fonctionnement, pour un meilleur service rendu.

Dès à présent nous avons fait évoluer notre site :
www.pleiades42.fr

De nouvelles rubriques vous permettent de mieux appréhender notre Association et ses services. Ainsi vous pouvez solliciter un devis pour tout type de services.

Notre rubrique Recrutement permet de faire connaître nos offres d'emplois et facilite ainsi le dépôt des candidatures.

Nous devons à l'avenir nous inscrire dans une

communication continue pour partager vos questionnements et vous rendre compte sur nos engagements.

Nous sommes mobilisés également par plusieurs dossiers :

- La recherche de Médecins pour l'ouverture de Centres de Santé Polyvalents
- La mise en œuvre de l'activité SPASAD sur Roanne
- En interne, une réactualisation de toute notre base documentaire est engagée (livrets d'accueil...)

Simultanément, nous devons entreprendre la négociation, avec le Conseil Départemental, de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

C'est également dans un contexte de changements que s'effectue cette rentrée avec des conséquences concrètes qui impactent la vie des personnes et des familles ainsi que les Associations qui les accompagnent.

Le Conseil d'Administration de **PLEIADES** renouvelle ses engagements au service des personnes accompagnées.

AGENDA

Mercredi 6 Septembre Copil ADDF (CD, CAF, MSA)

Mercredi 13 Septembre Rencontre IREIS

Jeudi 14 Septembre CHSCT St Etienne

Jeudi 21 Septembre Rencontre Conseil Départemental

Lundi 25 Septembre UNA Région (Familles)

Jeudi 28 Septembre Copil Qualité Feurs



SIGNATURE DU SPASAD

Les SPASAD (Services Polyvalents d'Aide et de Soins À Domicile) sont des services assurant à la fois les missions d'un SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) et celles d'un service d'aide à domicile. Ils proposent à la fois des soins infirmiers et des aides à domicile.

Les services rendus par les SPASAD présentent de nombreux intérêts pour les personnes âgées : les personnes ne sont plus obligées de faire appel à deux services, ni de coordonner leurs interventions. L'accompagnement est fluide et sécurisant. Les démarches et le dialogue avec le service intervenant à domicile sont facilités pour les personnes et les familles. Elles disposent d'un interlocuteur unique pour la mise en place de l'intervention et de son suivi, qui sont assurés par une même équipe.

Pour la partie soins infirmiers, les SPASAD dispensent des soins infirmiers dans les mêmes conditions que les SSIAD. Ces soins ne peuvent être délivrés que s'il y a une prescription médicale.

Pour la partie aide à domicile, les SPASAD apportent des prestations d'entretien du cadre de vie et des prestations d'aide à la personne. Ils interviennent dans les mêmes conditions que les services d'aide à domicile.

Les communes concernées sont : Mably, Riorges, Roanne, St Jean St Maurice sur Loire, Villerest et Lentigny.

Une convention de partenariat entre **PLEIADES** et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône Alpes a été signée au mois de juillet.



LA MATERNITÉ

Pour chacun de nous, être parent est un apprentissage de tous les jours. Des doutes, des questions, des inquiétudes accompagnent le bonheur d'accueillir et de faire grandir son enfant. Quoi de plus naturel !

Il n'y a pas de méthode toute faite pour devenir parent, pas de règle toute faite qu'il suffirait d'appliquer, mais il existe des ressources sur lesquelles s'appuyer.

Vous les trouverez d'abord en vous, en gardant confiance en vous et en votre bébé : petit à petit, au fil des mois, vous apprendrez à faire connaissance avec lui, à décrypter ses pleurs, à répondre à ses besoins, à lui fixer des limites adaptées à son âge, sans paroles ou gestes brutaux, pour profiter pleinement de chaque moment avec lui.

Vous les trouverez également en partageant vos interrogations avec votre famille (parents, grands-parents, frère ou sœur...) et votre entourage. Parce que chaque enfant est unique, l'exercice n'est jamais aisé – il est même de plus en plus exigeant – les parents ne sont pas laissés seuls face à leurs questionnements. Des réseaux et des lieux d'accompagnement à la parentalité ouverts à tous existent près de chez vous. On peut y partager ses interrogations, demander des conseils à d'autres parents ou à

des professionnels. Ils sont là pour trouver, avec vous, les réponses qui conviendront, à vous et à votre enfant.

LES PRESTATIONS FAMILIALES

La CAF est là pour vous aider et pour vous permettre d'estimer vos droits à la prestation d'accueil de jeune enfant, à bénéficier des aides auxquelles vous avez droit.

La CAF peut vous apporter un soutien dans votre rôle de parent et dans vos démarches.

Rendez-vous sur le site de la CAF : www.caf.fr

LES MODES D'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT

Vous pouvez bénéficier de la Paje (prestation d'accueil du jeune enfant).

La Paje comprend : la prime à la naissance ou à l'adoption, l'allocation de base, un complément de libre choix d'activité, un complément de libre choix du mode de garde. Le site www.mon-enfant.fr vous permet d'anticiper et d'organiser au mieux l'accueil de votre enfant.

En cas de recours à une association, une entreprise ou une micro crèche, votre Caf prend en charge une partie de votre dépense. Le montant de la prise en charge partielle de la participation versée à la structure dépend de vos revenus, du nombre d'enfants et de leur(s) âge(s).

TÉMOIGNAGE

Lara GRANET, résidant à Rive de Gier
J'ai bénéficié d'une aide à domicile pour me soutenir dans les tâches du quotidien, une première fois en 2014-2015 pour l'arrivée de mon 3^{ème} enfant. Je devais être alitée en fin de grossesse et j'ai eu une aide-ménagère de la fin de ma grossesse jusqu'au 6 mois du bébé.

Ensuite j'ai refait appel à l'association quand mon dernier enfant avait 1 an car je reprenais des études par correspondance, donc j'avais besoin d'une intervention de TISF pour me soutenir dans la prise en charge de mes enfants, pour me permettre de travailler quelques heures au calme dans la semaine. Cela a duré quelques mois.

Enfin, j'ai refait appel à l'association il y a 2 mois (juin 2017) car je suis retombée enceinte mais de jumeaux cette fois. Je suis de nouveau alitée depuis le mois de mai, j'ai besoin des interventions de TISF pour un soutien dans la gestion de mon quotidien et dans la prise en charge de mes enfants jusqu'à l'accouchement mais j'espère bien pouvoir bénéficier de l'intervention des TISF à l'arrivée des jumeaux.

L'association a été et est encore d'une grande aide pour moi et ma famille.